

**PETIT HOUX
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**RUSCUS ACULEATUS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Ruscus aculeatus ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Partie souterraine, entière ou fragmentée, fraîche, de *Ruscus aculeatus* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques décrits en identification.

IDENTIFICATION

Rhizome rampant, gris-jaune, long d'environ 10 cm, noueux, articulé, d'épaisseur très irrégulière et marqué d'anneaux très rapprochés ; face supérieure portant les restes sectionnés des tiges, dressés, rigides, finement striés longitudinalement, de couleur blanchâtre, d'environ 2 à 5 cm de longueur ; faces inférieure et latérale portant des racines adventives, pleines et ligneuses, d'environ 2,5 mm de diamètre, de même teinte que le rhizome, pouvant atteindre 20 cm de long. Section du rhizome présentant une zone corticale relativement peu épaisse, très nettement séparée du cylindre central par une zone péricyclique très apparente et assez épaisse ; partie centrale caractérisée par de nombreuses ponctuations correspondant aux faisceaux conducteurs.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 60,0 pour cent, déterminé à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de petit houx préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la partie souterraine, entière ou fragmentée, fraîche, de *Ruscus aculeatus* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques* (1038) et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Teneur : au minimum 0,25 pour cent de saponosides totaux, exprimés en ruscogénines [mélange de néoruscogénine (C₂₇H₄₀O₄ ; M_r 428,6) et de ruscogénine (C₂₇H₄₂O₄ ; M_r 430,6)].

CARACTÈRES

Aspect : liquide orangé clair.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Dans un ballon de 100 mL, introduisez 15,0 g de teinture mère et 50 mL d'*acide chlorhydrique dilué R*. Chauffez au bain-marie à reflux pendant 40 min. Laissez refroidir et extrayez le mélange avec 3 fois 25 mL de *chlorure de méthylène R*. Réunissez les solutions organiques et séchez-les sur du *sulfate de sodium anhydre R*. Filtrez et évaporez à siccité. Dissolvez le résidu dans 5 mL de *méthanol R*.

Solution témoin. Dissolvez 1 mg de *ruscogénine R* et 1 mg de *stigmastérol R* dans le *méthanol R* et complétez à 5 mL avec le même solvant.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM *R*.

Phase mobile : *méthanol R*, *chlorure de méthylène R* (7:93 V/V).

Dépôt : 10 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 15 cm.

Séchage : à l'air

Détection : pulvérisez le *réactif à la vanilline R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 5 min. Laissez refroidir pendant 10 min et examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Stigmastérol: une bande violette -----	Une bande violette Une bande violette
Ruscogénine : une bande jaune-brun -----	Une bande jaune-brun (ruscogénine) Plusieurs bandes diversement colorées -----
Solution témoin	Solution à examiner

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 2,0 pour cent *m/m*.

DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

Solution à examiner. Dans une fiole jaugée, introduisez une prise d'essai de teinture mère voisine de 2,500 g et complétez à 100,0 mL avec le *méthanol R*. Agitez. Prélevez 1,0 mL de cette solution et évaporez à siccité. Dissolvez le résidu dans 10,0 mL d'*acide sulfurique R*. Laissez en contact pendant 1 h.

Liquide de compensation. *Acide sulfurique R*.

Mesurez l'absorbance de la solution à examiner à 395 nm par comparaison au liquide de compensation.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en saponosides totaux, exprimés en ruscogénines, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 1\,000}{354 \times m}$$

en prenant 354 comme valeur de l'absorbance spécifique des ruscogénines.

A = absorbance de la solution à examiner,

m = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.